Bézu-Saint-Éloi

Eure, canton Gisors, arrondissement Les Andelys, 1196 habitants





Bézu-Saint-Eloi (Eure) Église Saint-Remi 1. Vue nord-ouest de l'église 2. Facade sud

e bourg, autrefois appelé Bézu-le-Long, est situé à la limite des départements de l'Eure et de l'Oise, sur l'ancienne frontière qui sépare le Vexin français du Vexin normand. L'histoire de ce pays est même antérieure au traité de Saint-Clair-sur-Epte, puisque le domaine figure à la fin du VII^e s. dans un jugement de Clovis III comme possession d'un diacre de l'abbaye de Saint-Denis. L'église de Bézu compta au nombre des prieurés de l'abbaye de La Croix-Saint-Leufroy, construite sur le lieu d'un miracle de saint Ouen, évêque de Rouen dans la première moitié du VII^e s. et ami de saint Éloi, évêque de Noyon. La partie la plus ancienne de l'église actuelle est la nef, qui pourrait dater du XII^e siècle ; elle a été amputée de ses premières travées au milieu du XVIII^e siècle. Le chœur, auquel fut ajoutée une chapelle absidiale, date de 1822, il remplaçait un chœur antérieur de plan rectangulaire. Seules les fenêtres ouvertes dans le mur nord de la nef semblent en partie anciennes, ainsi que la porte de type roman, percée du même côté, qui devait ouvrir sur l'ancien cimetière.

Un clocher s'élève à la croisée du chœur et des deux chapelles formant transept, sur un plan rectangulaire. Il est éclairé sur chacune de ses faces par deux baies jumelées, flanquées de colonnettes, cylindriques ou polygonales, avec chapiteaux à volutes. Une corniche décorée de billettes court sous la toiture. La tour et le clocher ont été repris au XIX^e siècle : la tour repose sur quatre arcs portant sur quatre piles quadrangulaires à impostes moulurées, modernes. En partie haute, elle a été chaînée dans l'épaisseur des murs par des poutres horizontales. Le croisillon sud







a été voûté au XVI° s. sur croisée d'ogives, mais la voûte plâtrée couvrant le croisillon nord a remplacé en 1752 la voûte qui s'était effondrée.

L'histoire de cet édifice témoigne donc d'une instabilité ancienne qui explique l'effondrement de la tour en 2010, « à la verticale du pilier nord-est, sur l'église » (rapport de l'architecte en chef Régis Martin). L'édifice est depuis lors fermé.

Pour faire face aux désordres considérables entraînés par cet accident, dont les effets ont été sensiblement différents au nord et à l'est, l'architecte a mis en place, au nord, un étaiement, constitué d'un mur-étai en parpaings pleins, sur une hauteur de dix-sept mètres. Ce mur étant double, des chaînages en béton armé rendent les deux parois solidaires. À l'est, le mur simple mis en place bloque latéralement l'arrachement vertical et clôture le carré béant du clocher. La flèche du clocher était intacte, ce qui permettait de conserver la structure des murs en place. Au terme de la mise hors d'eau des arases et des parements intérieurs du transept et du chœur, et d'une mise à niveau des murs du clocher, une couverture provisoire pouvait être mise en place. Pour remédier à cette situation de péril, la Sauvegarde de l'Art français a accordé en 2011 une aide de 10 000 €.

Françoise Bercé



- 3. Façade nord
- 4. Angle nord-est du clocher après effondrement
- 5. Travée sous clocher après effondrement
- 6. Plan (détail)
- 7. Autel-majeur

